

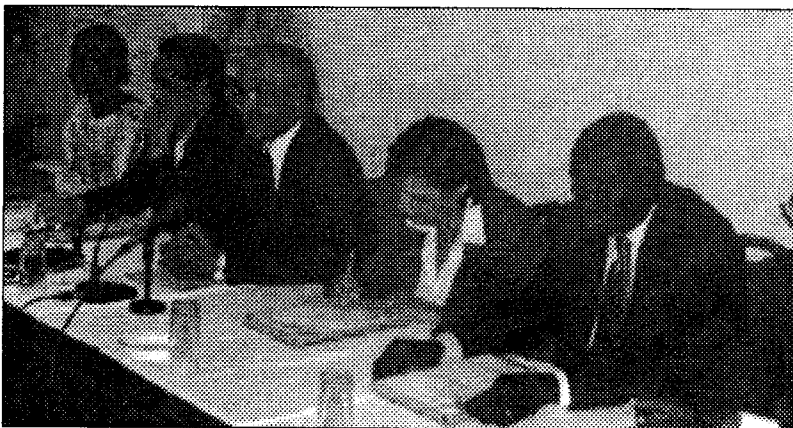
Ouverture de l'atelier de vulgarisation du mécanisme de fiscalisation des marchés publics financés de l'Extérieur

## Appuyer la modernisation et le renforcement des capacités de notre administration

Les travaux du 3<sup>e</sup> atelier de vulgarisation du mécanisme de fiscalisation des marchés publics financés de l'extérieur ont débuté hier à Nouakchott.

Cet atelier, organisé par la commission fiscale relevant du ministère des Finances dans le cadre de l'appui de l'Union Européenne au Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté, vise à consolider le mécanisme d'évaluation et de prise en charge de la fiscalité et à parfaire son adaptation aux bonnes pratiques du commerce international et aux procédures des différents bailleurs de fonds.

Ouvrant la rencontre, le ministre



des Finances a souligné qu'un atelier de restitution sera organisé prochainement dans le but de synthétiser les conclusions des différentes rencontres ainsi que le projet

de texte du guide du soumissionnaire appelé à servir de cahier de clauses fiscales pour les marchés publics.

**Lire page 4**

Ouverture de l'atelier de vulgarisation du mécanisme de fiscalisation des marchés publics financés de l'Extérieur

# Appuyer la modernisation et le renforcement des capacités de notre administration

Consolider le mécanisme d'évaluation et de prise en charge de la fiscalité et parfaire l'adaptation de ce mécanisme aux bonnes pratiques du commerce international et aux procédures des différents bailleurs, tels sont les principaux objectifs du 5ème atelier de vulgarisation de la législation relative à la fiscalité des marchés publics financés de l'Extérieur ouvert lundi à Nouakchott.

Organisé par la Commission fiscale relevant du ministère des Finances, cet atelier est financé dans le cadre de l'appui de l'Union Européenne au Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP). Cette rencontre est destinée aux fonctionnaires des administrations (douanes, impôts, budget, trésor, commission des marchés publics et leurs bénéficiaires), les représentants des opérateurs économiques, des bailleurs de fonds et personnels des programmes initiés avec leur concours.

Durant trois jours, cet atelier spécifique devra faire internaliser les procédures et concepts par les bailleurs de fonds et leur personnel, aussi bien en ce qui concerne les dispositions que doivent contenir les dossiers d'appels d'offres et les éléments constitutifs des offres fiscales que pour ce qui est du déroulement du processus.

La cérémonie d'ouverture de l'atelier a été présidée par le ministre des Finances, M. Mahfoudh Ould Mohamed Ali qui a prononcé le discours suivant:

"La loi 97008 du 21 Janvier 1997 fixant le régime fiscal et douanier applicable aux marchés publics réalisés sur financement extérieur, ainsi que ses textes d'application, a introduit un mécanisme spécifique de fiscalisation de ces marchés, approuvé par la communauté des Bailleurs de Fonds.

Dans le cadre du programme d'appui budgétaire de l'Union Européenne au Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP), une vaste campagne de vulgarisation du mécanisme de fiscalisation des marchés publics a été mise en œuvre. Ce mécanisme fait partie des actions des Autorités, visant à créer avec leurs partenaires au développement, les conditions optimales pour accroître d'une manière durable la capacité de gestion et d'absorption des ressources publiques et de l'aide extérieure, dans l'efficacité, la facilitation, la transparence et la prévisibilité qui doivent prévaloir tout au long de la chaîne de la dépense publique.

**Monsieur le Ministre,**



**Chers invités, Mesdames et Messieurs**

Avec le souci d'une plus grande participation des acteurs concernés par la réforme de cette fiscalisation des marchés publics, le mécanisme a déjà fait l'objet de deux ateliers, le premier en date du 12 au 14 Octobre 2004 était destiné aux fonctionnaires de l'administration, le deuxième en date du 13 au 15 Janvier 2004 a concerné le secteur privé.

Dans le même cadre, il est prévu d'organiser à compter du 15 Juin 2004 un atelier de restitution regroupant l'ensemble des acteurs concernés, au cours duquel seront présentées et confrontées les conclusions des différentes rencontres qui ont déjà été organisées, ainsi que le projet de texte du guide du soumissionnaire appelé à servir de cahier de clauses fiscales pour les marchés publics.

**Monsieur le Ministre,**

**Chers Invités, Mesdames et Messieurs**

L'atelier que j'ai l'honneur d'ouvrir aujourd'hui, et qui s'étalera du 17 au 19 Mai 2004, s'adresse aux représentants des bailleurs de fonds ainsi qu'aux personnels des projets issus des programmes initiés avec leurs concours, afin d'appuyer la modernisation et le renforcement de capacité de notre Administration, priorité constante de la politique du Président de la République. Son Excellence Monsieur Maouya Ould Sid'Ahmed Taya, politique mise en œuvre par le Gouvernement du Premier Ministre Maître Sghair Ould M'Bareck.

Sur ce, je déclare ouvert, votre atelier de vulgarisation du mécanisme de fiscalisation des marchés publics destiné aux Bailleurs de Fonds, et vous souhaite pleins succès dans vos travaux ».

De son côté, la représentante résidente de l'Union Européenne, Madame Dominique Pavard a indiqué que le mécanisme de cette fis-

calisation apparaît déjà aujourd'hui plus élaboré après avoir subi le feu des premiers groupes qui ont concerné les agents de l'Etat et les représentants du secteur privé. Elle a précisé que la transparence des règlements et de leurs modalités d'application, la promotion et la dynamisation du secteur privé sont au cœur de la stratégie du Gouvernement à travers la poursuite du CSLP. La commission fiscale doit y participer, a-t-elle ajouté.

Madame Dominique Pavard a enfin précisé que ce n'est pas un atout secondaire du fait de l'accroissement du programme des dépenses sociales, le rendement fiscal devrait se trouver considérablement amélioré du fait de la transparence apportée au traitement de ces taxations, avant de révéler la place grandissante qu'accorde la Commission Européenne au soutien des réformes qui traduisent la volonté de bonne gouvernance.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence de M. Abdellahi Ould Souleymane Ould Cheikh Sidiya, ministre des Affaires Economiques et du Développement, du secrétaire général du ministère des Finances et de la Représentante Résidente du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).